



Le mot

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, les travaux de voirie seront achevés Rue des Etangs, à Manéduel et à Kerhalloch. Nous aurons également réceptionné le plateau multisport à proximité de l'école et il sera d'ores et déjà utilisé par nos enfants. Nous aurons rejoint sur ce plan les possibilités offertes par les autres communes environnantes.

Toutes ces réalisations participent au confort et à l'agrément des habitants de Calan et pourtant il est fort probable que les années qui viennent ne seront plus accompagnées de tels investissements.

Avant d'évoquer les baisses des dotations d'État, épluchons simplement le coût de ces réalisations et leur financement.

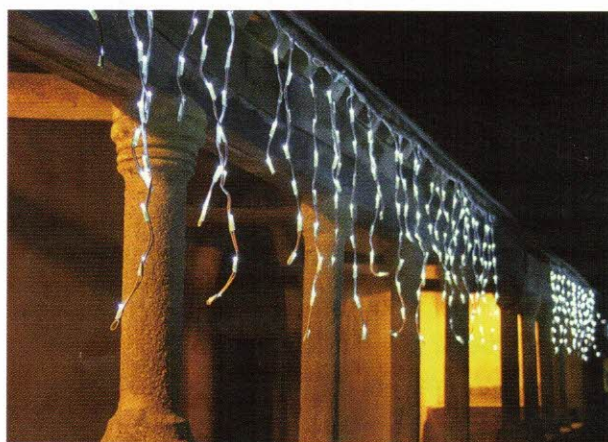
Pour la voirie : 180 000 € HT, compensés simplement par une aide du Conseil Général de 47 500 €.

Pour l'équipement sportif : 60 000€ HT. Encore et toujours le Conseil Général pour 7 267 € et in extrémis 3 000 € sortis de la réserve parlementaire de notre Député.

Cette année, la Région est restée aux abonnés absents et l'État nous a fait savoir que nous n'étions pas dans les objectifs ciblés des Dotations aux Territoires Ruraux. Heureusement que notre trésorerie a permis de faire face. Mais ce ne sera pas vrai tous les ans.

Il en résulte 3 inquiétudes majeures :

- Le réaménagement territorial, toujours au détriment du Département, n'aura-t-il pas pour effet de favoriser les métropoles en oubliant les secteurs ruraux ?
- Le désengagement continu des aides de l'État (DGF : baisse d'environ 25 000 € pour Calan l'année prochaine) peut-il aller de pair avec un gonflement des normes et des



charges transférées aux communes ? Il faudrait également modifier le texte au début de la 2ème colonne : le périscolaire (TAP) nous coûte 150€ par enfant compensés par 90€ de l'État récemment reconduits pour 2015 et 2016.

• Quid des aides des régions à travers les lunettes des agglomérations et leurs visions des priorités. Il est évident que les besoins en infrastructures (salles, écoles) d'une jeune commune comme Calan ne sont plus d'actualité dans le secteur urbanisé lorientais. A quand donc le fameux guichet unique où toutes les aides seront regroupées et où notre interlocuteur, outre les finances, aura aussi un rôle de conseil dans le méandre des dossiers ?

Malgré tous ces gros nuages, et ce manque de perspectives, j'aime à garder en tête ce petit mot d'humour entendu dernièrement :

«Pour l'avenir, il faut appliquer la politique de l'essuie-glace. Ça n'arrête pas la pluie, mais ça permet d'avancer.»

A méditer.

Cordialement

Pascal Le Doussal, Maire de Calan

Recensement militaire

Se faire recenser, c'est une démarche obligatoire et un acte citoyen



Pourquoi ?

- Pour pouvoir se présenter à tout examen officiel. Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (la conduite accompagnée par exemple).
- Pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).
- Pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales.

Quand ?

Entre la date d'anniversaire des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Où et comment ?

A la mairie de son domicile. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Carte d'identité



Depuis le 01/01/2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Attention, cette prolongation ne concerne pas les CNI délivrées aux mineurs qui restent toujours valables 10 ans.

Cet allongement de 5 ans concerne à la fois : les nouvelles CNI délivrées à partir du 01/01/2014 et les CNI délivrées entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013.

Pour les dernières, cette prolongation n'implique aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre CNI, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique «Conseils aux voyageurs» du Ministère des Affaires Étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

Listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est à faire jusqu'au 31 décembre à midi dernier délai.

Se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Si des changements de situations (mariage...) ou d'adresse sont intervenus depuis la réception de votre carte électorale, veuillez le signaler en mairie pour permettre la mise à jour du fichier électoral.

Le CAUE



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan, le CAUE, propose à toute personne ayant un projet de construction, de rénovation ou d'extension de rencontrer un architecte conseiller pour l'aider sur un plan qualitatif à définir son projet

L'architecte prodigue un conseil sur mesure en fonction des questions que se pose le pétitionnaire comme par exemple :

Comment implanter une construction neuve dans son environnement ?

Quelles orientations prendre pour réaménager l'intérieur de l'habitation ?

Quelles sont les étapes à suivre pour assurer une bonne maîtrise du projet ?

Comment comprendre le cadre réglementaire...?

Le conseil architectural aux particuliers est gratuit. Ils doivent faire appel au CAUE au stade d'intention d'un projet de construction. Contact :

www.caue56.fr - Tél. 02 97 54 17 35



photo : Yves Le Bail

Et si vous comptiez les oiseaux de jardin ?

Initiée par le Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes-d'Armor en 2009, l'opération «Oiseaux des jardins» vise à recenser de façon ponctuelle, l'abondance des principales espèces d'oiseaux fréquentant les jardins en hiver. Cette opération se veut à la fois un moment de sensibilisation et d'information sur les oiseaux les plus communs. Elle constitue également un outil de connaissance sur l'évolution des populations de ces espèces qui connaissent, pour certaines, de dramatiques chutes d'effectifs ces dernières années.

Prochain comptage des oiseaux de jardin : les samedi 24 et dimanche 25 janvier 2015.

Renseignements : Bretagne Vivante-SEPNB -
Réserve naturelle des marais de Séné - Route
de Brouël - 56860 SÉNÉ - Tél. 02 97 66 92 76
oiseauxdesjardins@bretagne-vivante.org

• Envoyez-nous vos plus belles photos d'oiseaux
prises sur la commune avant le 31/03/2015 à
calan.com@orange.fr - Affaire à suivre dans le
prochain bulletin.

La menace des charançons rouges



Suite à la découverte de plusieurs foyers de charançons rouges dans le département du Morbihan, une campagne de piégeage contre les charançons rouges des palmiers a été mise en place. (cf: arrêté du 21 juillet 2010 et arrêté préfectoral du 13 juillet 2013).

Le résultat de cette campagne de piégeage nous révèle qu'il n'y a eu aucune capture du charançon rouge des palmiers, très probablement à cause des températures basses qui ont freiné la prolifération de ce ravageur.

Il convient cependant de rester vigilant quant à la provenance de vos palmiers (Espagne, Italie et Sud de la France) et de maintenir la surveillance qui seule peut assurer l'efficacité de la lutte contre ce ravageur.

Tarifs communaux

A compter du 1er janvier 2015 :

Restauration scolaire :

repas enfant : 3,10 €
repas adulte : 4,10 €

Garderie périscolaire :

la demi-heure : 0,90 €
au-delà d'1 h : forfait de 2,10 €
goûter : 0,65 €

Location salles communales :

Salle polyvalente : une journée : 170 €
forfait 2 jours : 240 €

Espace Rencontres :

une journée : 100 €
forfait 2 jours : 150 €

TAP (Temps d'Activités Périscolaire)



Le 17 octobre, à l'invitation de la municipalité, ont été conviés les représentants de parents d'élèves, les personnels de l'école et les intervenants pour une évaluation de la première période écoulée des TAP et si besoin faire des réajustements.

A noter une forte participation aux activités soit 130 enfants pour 138 scolarisés. Le théâtre, les arts plastiques (peinture, argile) et le sport avec Profession Sport 56 ont été appréciés des enfants.

Bon retour également des activités proposées par le personnel qui s'est investi pleinement, proposant différents supports (maracas, peinture au pied, Lego, jeux collectifs...). Les enfants ont plaisir à faire les choses sans y être obligés. Gardant chacun une part de liberté tout en étant encadrés par le personnel, ils font l'expérience d'une autorité différente de celle des enseignants. Malgré la réforme, les journées restent longues pour beaucoup d'enfants (garderie, classe, TAP, garderie). Les intervenants notent une fatigue des enfants.



Le coût reste conséquent pour la commune : 150 € par an par enfant, dont une aide de l'État à hauteur de 90 € par an par enfant.

Terrain multisports



Le terrain multisports est situé tout près de l'école.

Ce plateau est à la disposition de la population, il propose divers jeux comme basket, hand-ball, foot, volley.

La société Sport Nature a été retenue pour la structure pour un montant de 33 000 € et le terrassement confié à la société Lavat pour un montant de 27 000 €.

Il est subventionné par le Conseil Général pour 25 % et 3 000 € de réserve parlementaire du député Philippe Noguès.



Espace Jeune

Les vacances d'automne ont été l'occasion, pour les jeunes de Calan de se mobiliser pour embellir le local qui leur est dédié. Pendant deux journées entières, quatorze jeunes se sont relayés à la bombe pour le personnaliser :

Lettrage surdimensionné, ombres portées en pochoir et pluie d'étoiles bleues se succèdent. Grâce à François Kernén, graffeur professionnel, les adolescents ont pu appréhender quelques techniques de peinture mais aussi s'imprégner d'une pratique culturelle aux antipodes des tags « vandals » qui font face à la structure.

Le programme des vacances ne s'est pas limité à ce chantier. Le maintenant traditionnel rendez-vous hebdomadaire en soirée (19h00-21h30) réservé aux plus grands (13 ans et plus) et la journée cuisine-ciné ont complété celui-ci.



AVANT



APRÈS !



Félicitations à Mathéo Le Guennec

Mathéo Le Guennec (8 ans) en catégorie poussin, a fini sa saison vainqueur de la Coupe du Morbihan de BMX et vice champion du Morbihan. Très belle performance !

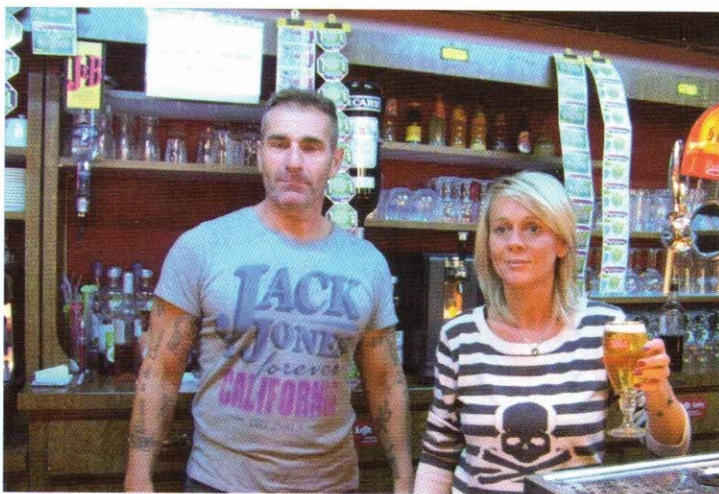
Kelan Pizzas



Depuis juin, Marc et Nathalie vous accueillent dans de nouveaux locaux. Ils vous proposent à emporter pizzas, paninis, burgers et pâtisseries américaines. Ouverture le soir, du jeudi au dimanche, à partir de 18 heures.

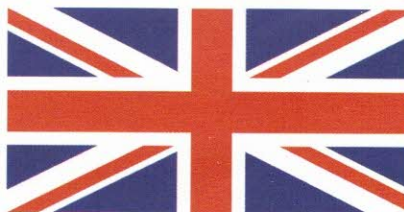
Tél. 02 97 33 33 91 - Site internet : www.kelanpizzas.sitew.fr

Le Marcos



Sandra et Hervé vous accueillent du mardi au dimanche de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 20h. Tél. 02 97 33 24 31.

Cours d'Anglais



Proposition de cours d'anglais

Adrienne BELTON, Irlandaise d'origine et diplômée pour enseigner l'anglais, propose des cours sous trois formes :

- Cours collectif à l'Espace Rencontres à Calan, 75 € par trimestre (10 semaines par trimestre), 8 pers. maximum, une heure par semaine (surtout la conversation).
- Cours individuel, chez le professeur (Inzinzac-Lochrist), séance de 90 minutes, 33 €. La grammaire, le vocabulaire, la prononciation.
- Cours intensif, pendant les vacances de printemps et Pâques.
- Cours particuliers à domicile, séance de 90 minutes, 45 € avec 50 % de réduction avec les impôts.

Renseignements : Adrienne BELTON
Tél. 06 84 68 15 15 - 02 97 36 02 81
adriennebelton@free.fr

Infos pratiques



Coordonnées de la Mairie et horaires :

2, Place de l'Église - 56240 Calan
Tél. 02 97 33 33 85
mairiecalan@wanadoo.fr

Ouvertures : Lundi : 9h-12h30 - Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h30
Mercredi et samedi : 9h-12h



A NOTER :

. Gym les lundis et mercredis en soirée à la salle polyvalente

. Amicale des Personnes Agées : le 2^{ème} mercredi de chaque mois à la salle polyvalente

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ÉTABLI AU 15 NOVEMBRE 2014

JANVIER

Samedi 10	Vœux de la Municipalité	Salle polyvalente
Mercredi 14	AG et repas Club de l'Amitié	Salle polyvalente
Samedi 24	Galette des Rois, AS Calan	Salle polyvalente
Vendredi 30	Galette des Rois, Comité de Jumelage	Salle polyvalente

FEVRIER

Samedi 07	Repas crêpes du Club de l'Amitié et ASC Gym	Salle polyvalente
Samdi 28	Choucroute de l'AS Calan	Salle polyvalente

MARS

Jeudi	AG Comité de Jumelage	Espace Rencontres
Samedi 21	Coucoucs de la Société de Chasse	Salle polyvalente
Dimanche 22	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie	
Dimanche 22	Elections Cantonales	Mairie
Dimanche 29	Elections Cantonales	Mairie

AVRIL

Samedi 18	Course Nature	
Samedi 18	Fête de Calan	Salle polyvalente
Dimanche 19	Courses cyclistes, fête foraine, repas	Espace Rencontres

MAI

Vendredi 8	Commémoration de la fin de la guerre 39-45	
Jeudi 28	Comité de Jumelage : arrivée des Anglais	Espace Rencontres
Samedi 30	Comité de Jumelage	Salle polyvalente
Dimanche 31	Comité de Jumelage	Salle polyvalente
Samedi 30	Tournoi de foot de l'AS Calan	

JUIN

Vendredi 5	Rando Pique-nique	
Samedi 13	Fête de l'Ecole	Salle polyvalente
Vendredi 19	Fête de la Musique	Salle polyvalente
Samedi 20	Repas des Jeunes de l'AS Calan	

JUILLET

AOUT

SEPTEMBRE

Vendredi 11	AG Société de Chasse	Espace Rencontres
Jeudi 17	Réunion Comité de Jumelage	Espace Rencontres
Samedi 19	Repas de l'Association Calan-Soussane	Salle polyvalente
Dimanche 20	Journée du Patrimoine	

OCTOBRE

Samedi 17	Repas du Comité de Jumelage	Salle polyvalente
-----------	-----------------------------	-------------------

NOVEMBRE

Mercredi 11	Commémoration de la fin de la guerre 14-18	
Vendredi 20	Amicale des Parents d'Elèves	Espace Rencontres
Samedi 21	Repas de l'Amicale des Parents d'Elèves	Salle polyvalente

DECEMBRE

Samedi 4	Téléthon	Salle polyvalente
Samedi 12	Repas des Personnes Agées - CCAS	
Dimanche 20	Animation et venue du Père Noël	Salle polyvalente



Terrain multisports



Les chasseurs



Comité de jumelage



Commémoration du 11 novembre

Certains disent que le Père Noël
viendrait à Calan... Vous y croyez ?



© LINE création graphique 06 68 25 57 91 - ollivier@creation.com

La venue du Père Noël : dimanche 21 décembre 2014, vers 15h, spectacles,
chocolat et vin chaud à déguster, salle polyvalente.